Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

Groupe Comtois Subaquatique

12 Rue Renaud de Bourgogne 25200 MONTBELIARD
☎ 06 03 03 40 52
ASCAP Activités Sous-Marines
Bureau : 6, rue des Cerisiers 25420 Courcelles Lès Montbéliard
Site internet : http://www.gpecomtsub.fr

Calendrier Saison 2023 – 2024 pour les séances de piscines.

Mois	Dates	
Septembre 2023	Dimanche 10 *(baptêmes gratuits)* Dimanche 17 *(baptêmes gratuits)* Dimanche 24 *(baptêmes gratuits)*	Piscine de Montbéliard de 17h00 à 18h45
Octobre 2023	Dimanche 01 Dimanche 08 Dimanche 15 Dimanche 22	
Novembre 2023	Dimanche 05 Dimanche 12 Dimanche 19 Dimanche 26	
Décembre 2023	Dimanche 03 Dimanche 10 Dimanche 17	
Janvier 2024	Dimanche 14 Dimanche 28	
Février 2024	Dimanche 04 Dimanche 11 Dimanche 18	
Mars 2024	Dimanche 10 Samedi 16 Fosse Dijon 16h30-17h30 et 18h00-19h00 Dimanche 17 Dimanche 24	
Avril 2024	Dimanche 07 Stage et site à définir	

Extrait du règlement intérieur de la piscine :

- Le passage sous les douches savonnée avant l'accès aux bassins est obligatoire
- Présence à la piscine 17h00, pour être dans le bassin pour 17h15 et participer à la manutention du matériel.
- Le port du bonnet est obligatoire
- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de la piscine.
- Interdiction de se mettre à l'eau sans l'autorisation d'un moniteur présent au bord du bassin.

Le calendrier et l'organisation des plongées « lacs » sera précisé chaque début de mois avec le nom du responsable technique qui suivra la mise en place de la sortie. ***Rappel la certification N1 est conditionnée par 4 plongées en milieu naturel.***

Tarifs Saison 2023-2024

Licences :	Adulte :	170 €	2° Adulte même famille :	155 €
	Etudiant :	100 €	2° Etudiant même famille :	80 €
	Enfant – **12 ans** :	70 €		

Assurance complémentaire : LA LOI SUR LE SPORT 84-610 MODIFIEE IMPOSE A TOUT GROUPEMENT SPORTIF : « L'OBLIGATION D'INFORMER LEURS ADHERENTS DE LEUR INTERET A SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE DE PERSONNE AYANT POUR OBJET DE PROPOSER DES GARANTIES FORFAITAIRES EN CAS DE DOMMAGE CORPOREL »

Loisir de base :	Loisir 1 : 22,00 €	Loisir 2 : 27,00 €	Loisir 3 : 45,50 €	Piscine : 12.50 €
Loisir Top :	Loisir 1 : 42,50 €	Loisir 2 : 53,75 €	Loisir 3 : 88,75 € (avec complément bagages, annulation voyage…)	

Club affilié à la F.F.E.S.S.M sous le numéro : 25.25.0007
Agrément Jeunesse et Sports n° 18826 du 18/12/1962

A la date du 19/12/2023